

Tolérance au médicament

La tolérance d'un médicament peut être considérée comme la capacité de l'organisme à supporter une certaine dose d'un médicament. La tolérance au médicament, en revanche, désigne la diminution de la réaction à des doses constantes répétées d'un médicament ou la nécessité d'augmenter les doses pour maintenir un effet constant. La tolérance au médicament peut entraîner une dépendance physique (physiologique) ou émotionnelle, qui est un état d'adaptation associé à un syndrome de sevrage à l'arrêt d'une exposition répétée à un médicament.